

2J INVEST LOURON

Société par actions simplifiée au capital de 510.000 euros
Siège social : Résidence Valnéa - 65240 Germ
RCS Tarbes 878.506.971

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 9 DECEMBRE 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
Et le neuf décembre,

la Société « JSR INVEST LOURON », société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros, immatriculée au RCS de Tarbes sous le n° 938 236 338, représentée par son gérant Monsieur Jean-Sébastien ROBERT, associée unique,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et établissement principal de la Société au Quartier « Pla de la Neste » - Chemin d'Artiguelongue - 65510 Loudenvielle, à effet du 1^{er} novembre 2025,
- Mise à jour corrélative de l'article 4 des statuts,
- Pouvoirs à donner.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, décide de transférer le siège social et l'établissement principal, du Résidence Valnéa - 65240 Germ au Quartier « Pla de la Neste » - Chemin d'Artiguelongue - 65510 Loudenvielle à effet du 1^{er} novembre 2025.

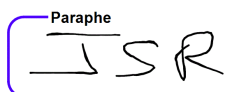
DEUXIEME DECISION

En conséquence de la résolution précédente, l'Associée Unique décide de modifier comme suit l'article 4 des statuts, à effet du 1^{er} novembre 2025 :

Article 4 – Siège social

« Le siège social de la Société est situé : **Quartier « Pla de la Neste » - Chemin d'Artiguelongue - 65510 Loudenvielle** ».

Le reste de l'article est inchangé.

Paraphe


TROISIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs à la Présidente et au porteur de copie à l'effet d'accomplir toutes formalités et démarches, signer tous documents au nom de la Société, en conséquence des décisions ci-dessus.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée après que de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée Unique.

La Société « JSR INVEST LOURON »

Représentée par Monsieur Jean-Sébastien ROBERT

Signé par :

12775B3AC3B24DC...